

JARDIN D'HIVER. — Dimanche prochain, grand concert donné au bénéfice de M. Dubouché. Billets de famille pour quatre personnes, 5 fr., au bureau, 46, rue de Grammont.

OPÉRA-COMIQUE. — L'Étoile du Nord. THÉÂTRE-ITALIEN. — I Tre Nozze. ODÉON. — La Conscience, le Laquais d'Arthur.

FOLIES. — Cache cache, Pauvre Jeanne, Manteau. DÉAMUSIENS. — Le Forgeron, l'Enfant de la Halle.

TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX, Année 1853. Prix: Paris, 6 fr.; départements, 6 fr. 50 c.

VENTES IMMOBILIÈRES. MAISON A PARIS. Étude de M. BERTINOT, avoué à Paris, rue Vivienne, 10.

MAISON AUX THERNES. Étude de M. Henri LEVESQUE, avoué à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 1.

GRAND HOTEL ALLÉE D'ANTIN A PARIS. Étude de M. Picard MITOUFLET, avoué à Paris, rue Drouot, 14.

SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES. L'assemblée convoquée pour le vendredi 1er décembre n'ayant pas réuni le nombre d'actionnaires exigé par l'article 36 des statuts, une nouvelle assemblée est convoquée pour le samedi 9 de ce mois.

TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX, Année 1853. Prix: Paris, 6 fr.; départements, 6 fr. 50 c.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE JURISPRUDENCE, COSSE, Imprimeur-Éditeur, Libraire de la Cour de Cassation et de l'Ordre des Avocats à la même Cour et au Conseil d'État.

LES VIERGES DE RAPHAEL

Gravées sur acier par MM. PELÉE, DIEN, PANIER, LEVY, SAINT-ÈVE, METZMACHER; accompagnées d'une NOTICE et du PORTRAIT DE RAPHAEL, de NOTICES SUR CHAQUE TABLEAU, par M. PEISSE.

M. DE FOY INNOVATEUR-FONDATEUR MARIAGES. SEUL, j'ai droit de porter ce titre: INNOVATEUR-FONDATEUR de LA PROFESSION MATRIMONIALE, parce que c'est moi, DE FOY, qui l'ai relevée, innovée et fait sanctionner.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

VENTE APRÈS FAILLITE. Vente après faillite, rue de Rivoli, 53, au coin de la rue Saint-Florentin.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Sur la place de la commune de Neuilly. Le 3 décembre.

SOCIÉTÉS. Par acte sous seings privés, en date à Paris de dix-huit novembre mil huit cent cinquante-quatre, enregistré à Paris le trente novembre mil huit cent cinquante-quatre, folio 132, verso, cas 2, par M. Pomme qui a reçu cinq francs cinquante centimes.

1° L'acquisition du droit au bail et des agencements de la boutique de feu Richenot, passager, rue de la Harpe, 49.

Suivant acte passé devant M. WASSÉLIN-DESFOSSÉS, notaire à Paris, le vingt-cinq et vingt-sept novembre mil huit cent cinquante-quatre, enregistré à Paris, le 26 novembre mil huit cent cinquante-quatre, folio 132, verso, cas 2, par M. Pomme qui a reçu cinq francs cinquante centimes.

Suivant acte sous seings privés, en date à Paris de dix-huit novembre mil huit cent cinquante-quatre, enregistré à Paris le trente novembre mil huit cent cinquante-quatre, folio 132, verso, cas 2, par M. Pomme qui a reçu cinq francs cinquante centimes.

Art. 6. Que le fonds social était de cent onze mille francs, dont cinquante mille francs avaient été employés au cautionnement exigé par le cahier des charges.

Art. 11. Qu'arrivant la dissolution de ladite société, la liquidation en serait faite par le gérant.

Art. 3. Que la société ainsi établie serait connue sous la raison sociale Edouard LEGENDRE et C^e, et que le siège en était fixé rue Charlot, 33.

NOTA. Il ne sera admis que les créanciers reconnus. Les créanciers et le failli peuvent prendre au greffe communication du rapport des syndics.

ASSEMBLÉES DU 2 DÉC. 1854. NEUF HEURES: Boudier, md de vins en gros, synd. — Bourgeois, fab. de parfumerie, céd. — Videuil, nég. id. — Guojin, md de bronzes, id. — Bachin, loueur de voitures, conc. — Breton, fab. de voitures, id. — Michel, md de vins, id. — Richardon, md de vins, id. — Gohert, md de vins, id. — HENRI: Lardet, md de vins, id. — Cabanous, md de vins, id. — Mercier, restaurateur, redd. de comptes. — Joly, nég. id. — TROIS HEURES: Deville et Husland, conc. — Deville, id. — Monneron, nég. de maçonnerie, redd. à huit. — Cornu dit Auguste, md de nouveautés, id.

CONCORDATS. Du sieur TROUVIN (Louis), peintre verrier entrepreneur de décorations, rue d'Argenteuil, 33, le 7 décembre à 12 heures (N° 11937 du gr.).